

A Monsieur le Président et à Messieurs les directeurs,

Messieurs,

En vertu de notre acte de nomination, nous avons examiné sérieusement les comptes du Secrétaire-Trésorier pour l'année mil huit cent soixante onze ainsi que les pièces produites à l'appui de chaque item; nous avons constaté que les comptes sont tenus fidèlement.

Nous observons en passant que malgré la balance en faveur de la Société de \$258.00, elle se trouve avoir en possession du foin et du grain en quantité suffisante pour les deux tiers d'une année, ce qui augmente la somme portée à son crédit pour l'année prochaine. Nous félicitons la Société de son état prospère et pour la bonne et sage administration de ses affaires et son avancement.

St. Louis de Gonzague le 13 Décembre 1871.

JEAN BTE. SCOTT

Auditeur.

J. SYMONS, PR.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Conformément à la 73e. Section de l'acte concernant le département de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec, Cap XV, passée dans le 33e. année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria. J'ai l'honneur de vous soumettre les états des Recettes et des Dépenses, la liste des membres, les prix offerts et payés, le nom des Compétiteurs, et tout ce qui a trait aux opérations de la Société pour l'année 1871.

A la dernière assemblée annuelle la Société était redevable de la somme de \$700.00, avec les intérêts accrus jusqu'alors sur celle de \$1,400.00 et accroître sur celle de \$700.00, balance restée dûe sur un billet que les Directeurs avaient souscrit en faveur de M. Papineau pour opérer la dernière importation. Cette balance, au montant de \$806.48 en capital et intérêt a été payée comme vous l'avez vu avec un surplus en mains de \$258. portée au crédit de la Société pour l'année prochaine. Ces deux sommes ajoutées à ce que la Société a en possession pour l'entretien de son stock pour l'année prochaine, se trouve avoir réalisé cette année au delà de \$13,000.00 preuve satisfaisante que la position financière de la Société est en état de prospérité et que rien n'est négligé par l'administration de ses affaires.

Tout en ne chargeant moins qu'aucune autre Compagnie ou association agricole pour les saillies des Etalons on a réalisé durant la dernière saison avec ces derniers la somme de \$1,991.00. Je dois ajouter sans crainte d'être contredit que le nombre des

membres se maintient le même et augmente annuellement à cause des avantages que la Société donne ou plutôt offre à ses souscripteurs par son stock.

Conformément aussi à la 76e. Section du même chap., le Bureau de Direction a expédié en Janvier dernier au Bureau du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec son programme d'opération pour l'année, fixant le nombre, le montant des prix pour les concours auxquels un grand nombre de souscripteurs ont pris part.

En Mars dernier, le Président du Conseil adressa au Secrétaire de votre Société une Circulaire priant les directeurs de vouloir venir en aide aux malheureux Français tombés sous la Puissance de leurs ennemis et de dire quelle somme il plairait à votre Bureau de prendre à cet effet sur l'octroi de cette Société. Après délibération et d'un autre côté considérant que le désir d'un Supérieur est une volonté, vos Directeurs, en obéissance à cette Circulaire, autorisèrent le Secrétaire à permettre au dit Conseil de prendre sur l'octroi la somme de cent piastres et de l'envoyer au Président des Comices de l'arrondissement de Metz. On ignore ce qui en a été fait, malgré que mon impression est que cette somme n'a pas encore été expédiée.

Inutile, Messieurs, de vous parler des réparations qui ont été faites aux dépendances de la Société et sur le terrain des expositions, vous les avez vues, et vous avez pu juger qu'elles étaient nécessitées pour la conservation des bâtisses.

M. Browning avait offert deux charrettes en fer pour le dernier parti de labour qui a eu lieu sur sa propriété à Beauharnois le 31 Octobre dernier. Mais comme le programme des opérations de l'année avait été approuvé par le dit Conseil, les Directeurs prièrent ce Monsieur d'accepter leurs plus sincères remerciements pour cette année.

On a jugé à propos de discontinuer l'usage de retenir 50 centins sur les prix des compétiteurs pour payer leur diner à celui que donnait la Société après l'exposition d'automne, la chose semblait être une imposition. Soyez assurés qu'une autre années des mesures seront prises pour le retrancher complètement. Des moyens furent pris pour envoyer les étalons à l'exposition Provinciale de Québec, mais comme le Comté n'a pu les faire assurer contre les risques et les dangers qu'on devait courir, on décida de ne point y aller, se rappelant la perte que la Société a déjà soufferte en pareille occasion. Le 26 Juillet a été adoptée une résolution offrant \$40.00 à un membre dans chacune des paroisses du Comté qui voudrait acheter un taureau de race pure, à la condition que le propriétaire fasse servir les vaches des membres moyennant

une charge de \$10.00 pour le service de chaque vache. Les Directeurs ont adopté cette mesure dans le but d'éviter des dépenses, tout en encourageant l'amélioration de l'espèce bovine dans le Comté. Comme vous le savez la Société a déjà fait des dépenses à cette fin, et n'ayant obtenu qu'un demi succès elle a cru devoir essayer ce moyen; une seule paroisse a répondu à cet appel, mais j'ose espérer que les autres profiteront bientôt de cet avantage.

A la même assemblée, le Secrétaire et le Président furent autorisés à s'aboucher avec les autres Sociétés du District dans le but d'avoir une exposition de tout le District, l'automne prochain et d'approprier à cet objet une somme de \$300.00 pourvu que les autres Sociétés en appropriassent autant.

Le résultat de l'assemblée n'est point encore connu, mais il n'y a aucun doute que ce concours devra exciter parmi les éleveurs du District une légitime ambition, d'améliorer les races bovine, porcine et ovine.

Jugeant qu'il y avait moins de danger d'envoyer les étalons au Concours du Comté de Franklin, dans l'Etat de New-York, qu'à l'exposition Provinciale, les Directeurs décidèrent d'aller à ce concours, non dans le but de concourir mais dans l'intention de faire connaître à l'étranger, les sacrifices et les efforts de la Société pour l'amélioration de l'espèce chevaline et d'amener des acheteurs dans le Comté. On a obtenu le but qu'on se proposait, à en juger par l'accueil que ses délégués ont eu de cette association agricole.

Avant de terminer ces observations, je crois devoir attirer de nouveau votre attention sur ce que je disais dans mon dernier rapport, que toute somme de deniers doit être versée annuellement entre les mains du Secrétaire-Trésorier avant le premier Décembre. Pour aucune raison vous n'avez droit à un répit, aucune personne Directeur ne peut donner de délai. Sous ces considérations les Rapports ci-dessus son soumis à l'approbation de l'Assemblée.

E. H. BISSON, SEC TRÉSORIER.

Projet d'une Exposition agricole industrielle pour le District de Beauharnois.

Une assemblée de délégués des Comtés de Huntingdon, Châteauguay et Beauharnois a eu lieu au village de Durham, samedi le seize Décembre, afin de prendre en considération l'opportunité d'avoir une Exposition agricole et industrielle dans le District de Beauharnois en l'année (1872.) Les Messieurs suivants étaient présents Daniel Brims, Andrea Oliver, William Edward Richard Sweet et